



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cantines scolaires

Question écrite n° 105698

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la préparation de menus adaptés aux enfants allergiques dans les cantines scolaires. L'augmentation croissante des allergies alimentaires chez les enfants a conduit sept communes françaises à s'adapter à cette nouvelle problématique quotidienne. Les élèves allergiques peuvent maintenant déjeuner presque comme tous les autres à l'école. Ainsi, des plateaux-repas spécialement adaptés à leur sensibilité sont préparés dans les cantines. S'adaptant au profil de chaque enfant, et excluant de leur composition les aliments problématiques, ces déjeuners soulagent les parents, qui n'ont plus besoin de préparer de paniers-repas. Depuis cette rentrée 2006, ces communes proposent des menus étudiés, sans supplément de prix pour les parents. Il lui demande s'il ne serait pas envisageable, à l'instar de ces communes, d'étendre cette pratique à toutes les cantines scolaires de France afin de faciliter la vie quotidienne de nos chers enfants.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 105698

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 octobre 2006, page 10258